

CONSIDÉRANT que la MRC, après analyse de cette proposition, juge pertinent de mettre fin à la procédure de demande de prix;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Michel Péloquin
Appuyé par : M. le Conseiller régional Denis Benoit

Que le Conseil de la MRC mette fin à la procédure de demande de prix et rejette la proposition reçue pour la réalisation des travaux de remplacement d'un ponceau de la piste cyclable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

2019-04-151

NOMINATION DU CONSEILLER RÉGIONAL DE SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU AU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE (CSP) ET AU COMITÉ RÉGIONAL DE SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE (CRSIC)

CONSIDÉRANT la résolution 2017-11-440 relative à la nomination des représentants de la MRC au comité de sécurité publique (CSP);

CONSIDÉRANT la résolution 2018-09-302 relative à la nomination des membres du comité régional de sécurité incendie et civile (CRSIC);

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un conseiller régional à ces comités pour remplacer M. Michel Beck, décédé au cours de son mandat de maire à la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu;

CONSIDÉRANT que M. le Conseiller régional Alain Chapdelaine est intéressé à siéger de ces comités;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Michel Péloquin
Appuyé par : M. le Conseiller régional Michel Blanchard

Que le Conseil de la MRC nomme M. le Conseiller régional Alain Chapdelaine (Saint-Roch-de-Richelieu) à titre de membre du comité de sécurité publique (CSP) et du comité régional de sécurité incendie (CRSIC) en remplacement de M. Michel Beck, et ce, pour la durée restante de ses mandats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

2019-04-152

APPUI AU RECYCLO-CENTRE CONCERNANT UNE DEMANDE DE RADIATION D'UN PRÊT AUPRÈS DE LA FIDUCIE DU CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2019-04-09-3 reçue du Recyclo-Centre, lequel demande l'appui de la MRC dans ses démarches pour obtenir de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale la radiation complète de la dette de 1 115 000 \$, incluant tous les frais et intérêts s'y rattachant;

CONSIDÉRANT l'importance du Recyclo-Centre pour la population de la MRC, cet organisme représentant, avec la contribution financière d'Emploi-Québec, le pôle de réinsertion socioprofessionnelle pour les jeunes de la région et offrant également un très bon service de réemploi des différentes matières qui lui sont apportées par les gens;

CONSIDÉRANT que la MRC avait d'ailleurs reconnu l'apport du Recyclo-Centre dans la région en acceptant de cautionner, à une hauteur de 4 M\$, les activités de développement de cet organisme sur le site qu'occupait la compagnie Solutions développement durable (SDD) dans le secteur de Tracy;

CONSIDÉRANT que la MRC a dû verser cette somme puisque ces activités n'ont pas connu le succès anticipé (nécessité de conclure une entente concordataire);

CONSIDÉRANT que plusieurs autres organismes, commerçants et entreprises de la région ont aussi perdu des sommes dans ce projet;

CONSIDÉRANT que le Recyclo-Centre avait contracté ce prêt de 1 115 000 \$ en mettant en garantie sa propriété localisée sur l'avenue de l'Hôtel-Dieu dans le secteur de Sorel;

CONSIDÉRANT que le Recyclo-Centre doit ainsi supporter cette dette malgré le fait qu'elle ne soit aucunement liée à ses activités de l'avenue de l'Hôtel-Dieu;

CONSIDÉRANT que cette dette compromet sérieusement la viabilité, la pérennité et le développement de cet organisme dont le nouveau conseil d'administration a fait de nombreux efforts pour optimiser le fonctionnement en apportant les changements requis à sa structure organisationnelle;

CONSIDÉRANT que le Recyclo-Centre s'engage à rembourser le prêt de 350 000 \$ contracté pour maintenir ses activités à son édifice de l'avenue de l'Hôtel-Dieu dans le secteur de Sorel;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Serge Péloquin
Appuyé par : M. le Conseiller régional Vincent Deguise

Que le Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel appuie le conseil d'administration du Recyclo-Centre dans ses démarches pour obtenir de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale la radiation complète du prêt de 1,115 M\$, incluant tous les frais et intérêts courus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

2019-04-153 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Serge Péloquin
Appuyé par : M. le Conseiller régional Vincent Deguise

Que la séance soit levée à 19 h 18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1).

Gilles Salvas, préfet

Denis Boisvert, directeur général